

Déclaration du SE-UNSA à la CAPD du MERCREDI 28 AOUT 2019

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Il y a juste un an, le SE-UNSA évoquait dès la première phrase de sa déclaration préalable le divorce amorcé entre le ministre Blanquer et les organisations syndicales après que ces dernières avaient claqué la porte du Conseil Supérieur de l'Éducation le 12 juillet 2018. Au terme d'une année scolaire riche en actions de toutes natures auxquelles le ministre n'aura eu de cesse de répondre par le mépris, celui-ci semble enfin avoir pris la mesure de la nécessité de renouer le dialogue avec les représentants des personnels face à un risque avéré de certaines dérives qui n'honorent pas l'institution. Ainsi, dès la mi-juillet, l'UNSA-Education a été reçue au ministère afin d'évoquer les échéances à venir. Avec sa fédération, le SE-Unsa a apprécié cette volonté d'apaisement affichée mais jugera de la réalité d'un dialogue social renouvelé aux avancées concrètes qu'il obtiendra pour les personnels comme pour l'École. Un nouveau rendez-vous a eu lieu ce lundi. Le SE-Unsa salue cette initiative à la veille de la rentrée. Les sujets abordés ont été nombreux et la création de comités de suivi sur les réformes en cours est un signe d'ouverture à condition que ces comités soient bien force de propositions pour améliorer ces réformes et prendre les ajustements nécessaires.

Nous ne détaillerons pas dans cette déclaration tous les points abordés mais nous nous focaliserons sur deux d'entre eux. Tout d'abord le chantier de la GRH (Gestion des Ressources Humaines) de proximité apparaît comme une priorité du ministre. Il est essentiel que celui-ci se traduise par des mesures concrètes qui améliorent le quotidien et les perspectives de nos collègues. Le SE-Unsa a de nombreuses propositions pour une GRH qui dépasse la gestion des nombres et des flux pour répondre aux besoins et aux envies des enseignants du 21^e siècle mais aussi à leur souffrance pour certains d'entre eux.

L'autre point, crucial pour nos collègues, abordé lors de ces audiences est celui de la rémunération. Si le ministre a confirmé les augmentations liées au déploiement de PPCR acté avant 2017, aux primes Rep+ et aux heures supplémentaires défiscalisées, il a également annoncé que d'autres mesures pourraient apparaître l'année prochaine, sans plus de détails. Pour le SE-Unsa, une revalorisation salariale des enseignants est

indispensable. L'application de PPCR ne saurait servir de revalorisation telle qu'annoncée par le président de la République en conclusion du Grand débat.

Pour conclure sur les sujets nationaux de l'été, le SE-Unsa ne peut faire l'impasse sur les annonces concernant la réforme des retraites en préparation. Sujet particulièrement anxiogène dans notre profession d'autant plus que le haut-commissaire à la réforme, Jean-Paul Delevoye, a lui-même reconnu qu'elle pénaliserait les catégories qui touchent peu de primes, "comme les enseignants". Ce dernier a d'ailleurs annoncé qu'il viendrait au début du mois de septembre rencontrer les organisations syndicales du ministère de l'Éducation nationale, signe que le sujet est bel et bien délicat. L'UNSA n'a jamais été demandeuse de cette réforme, continuera à exiger qu'il n'y ait pas de perdants avec la mise en place d'un nouveau système.

Passons maintenant au principal sujet à l'ordre du jour de cette réunion, l'achèvement de la session 2019 du mouvement départemental des professeurs des écoles. Certes, le contexte évolue peu par rapport aux années précédentes avec toujours un nombre important d'enseignants restés sans poste à l'issue de la commission du 2 juillet et affectés aujourd'hui. Le SE-Unsa tient toutefois à souligner le fait que les craintes qu'il avait exprimées à propos des nouvelles modalités du mouvement et de leurs conséquences sur le nombre accru d'enseignants en tout début de carrière affectés contre leur gré dans l'ASH se vérifient à nouveau aujourd'hui. Ainsi, nous en dénombrons 3 l'an passé à la même époque contre 12 aujourd'hui. Cela est certainement lié au manque d'enseignants formés à l'enseignement spécialisé mais il est indéniable que ce mouvement des personnels « nouvelle formule » dégrade encore la situation.